



HAL
open science

**Nord-Pas-de-Calais, Orchies, 11, rue Marcel Delommez.
Projet de construction de logements : rapport de
diagnostic**

Vaiana Vincent, Yves Créteur, Ludovic Notte

► **To cite this version:**

Vaiana Vincent, Yves Créteur, Ludovic Notte. Nord-Pas-de-Calais, Orchies, 11, rue Marcel Delommez. Projet de construction de logements : rapport de diagnostic. [Rapport de recherche] Inrap Nord-Picardie. 2015. hal-02297383

HAL Id: hal-02297383

<https://inrap.hal.science/hal-02297383>

Submitted on 26 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nord - Pas-de-Calais, Orchies,
11, rue Marcel Delommez

Projet de construction de logements.

par

Vaiana Vincent

Rapport de Diagnostic

Code Patrimoine

157713

Code INSEE

59449

Nr site

non

communiqué

Arrêté de prescription

13-259

Système d'information

-

Code Inrap

D 106 879

Nord - Pas-de-Calais, Orchies,
11, rue Marcel Delommez

Projet de construction de logements.

par

Vaiana Vincent

avec la collaboration de

**Yves Créteur
Ludovic Notte**

Inrap Nord-Picardie
518 rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Tél. 03 22 33 50 30
nord-picardie@inrap.fr

Janvier 2015

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
9	Notice scientifique
10	Localisation de l'opération
11	Fiche cadastrale
12	Arrêté de prescription
15	Arrêté de désignation
18	Projet scientifique d'intervention

Résultats

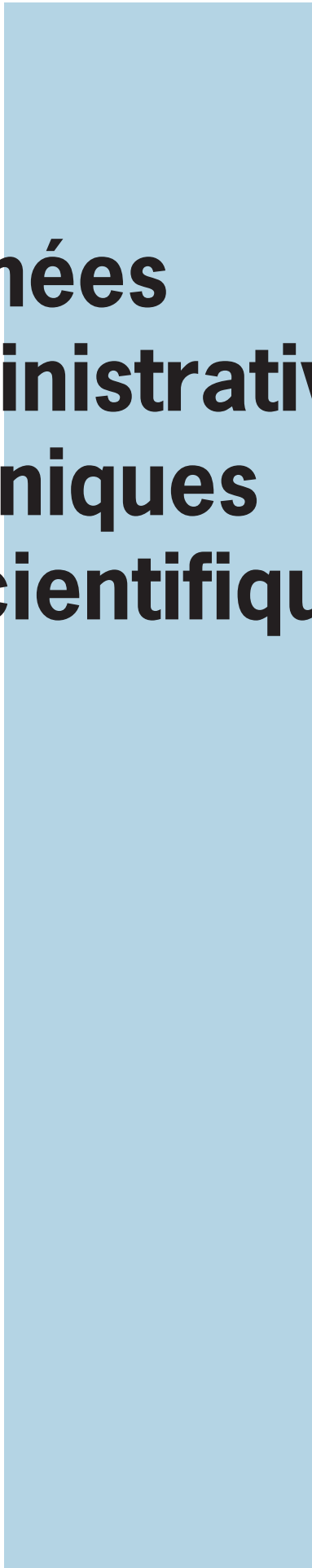
22	1. Présentation de l'opération
22	1.1 Origine du projet et de l'intervention
22	1.2 État des connaissances
22	1.2.1 Localisation géographique et contexte géomorphologique
22	1.2.2 Contexte archéologique et historique
25	1.3 Objectifs et méthode mise en œuvre
25	1.3.1 Techniques de sondage
25	1.3.2 Contraintes
25	1.3.3 Protocole d'enregistrement
27	1.3.4 Réalisation de l'opération
27	1.3.5 L'archivage des données
28	2. Résultats
28	2.1 Le remblai du début du XX^e siècle
29	2.2 Les derniers complements du fossé défensif de la ville
30	Conclusion
30	Bibliographie

Inventaires techniques

32	Inventaires des tranchées
32	Inventaires des sondages
32	Inventaires des unités stratigraphiques
32	Inventaires des prélèvements
33	Inventaires du mobilier
33	Inventaires de la documentation écrite
33	Inventaires de la documentation numérique
33	Inventaires de la documentation graphique
34	Inventaires de la documentation photographique et audiovisuelle

Index des figures

23	Fig.1 : Localisation de l'opération (en rouge) et des interventions archéologiques antérieures (diagnostic en jaune et fouille en vert).
24	Fig.2 : Localisation de l'intervention sur le cadastre napoléonien de 1817, (ADN, P31/163, section A, 2ème feuille). Géoréférencement Y. Créteur, INRAP.
25	Fig.3 : Vue générale de la tranchée 3.
25	Fig.4 : Vue générale de la parcelle diagnostiquée.
25	Fig.5 : plan général du diagnostic.
28	Fig.6 : Vue de l'Us 1000 de la coupe du sondage 200.
28	Fig.7 : Vue de l'Us 1000 de la coupe du sondage 201.
28	Fig.8 : Vue de l'Us 1000 dans la tranchée 3.
28	Fig.9 : Vue du mobilier issu de l'Us 1000 dans la tranchée 2.
29	Fig.10 : Vue de l'Us 1001 en cours de décapage dans le Sd 200.
29	Fig.11 : Détail de la coupe du sondage 202 de la tranchée 3.
29	Fig.12 : Coupe des Us 1000 et 1004 de la tranchée 3.



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation**Région**

Nord - Pas-de-Calais

Département

Nord

Commune

Orchies

Adresse ou lieu-dit

11, rue Marcel Delommez

Codes**Code INSEE**

59449

Numéro de dossier Patriarche

157713

Numéro de l'entité archéologique

-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x: 664362

y: 1308987

z: 35

Références cadastrales**Commune**

Orchies

Année

2015

Section(s)

D

Parcelle(s)

2264

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

DESMONS Marie et BOCQUET Joseph

Références de l'opération**Numéro de l'arrêté de prescription**

13-259

Numéro de l'opération

157713

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable

13259

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

VESTA PROMOTION

Nature de l'aménagement

Projet de logements

Opérateur d'archéologie

Inrap

Responsable scientifique de l'opération

Vaiana Vincent, Inrap

Organisme de rattachementInrap Nord-Picardie
518 rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Tél. 03 22 33 50 30.
nord-picardie@inrap.fr

Surfaces**Surface prescrite**743 m²**Pourcentage de la surface sondée**

16,87 %

Dates d'intervention sur le terrain**Préparation**

15-16-19/01/2015

Fouille

21-22/01/2015

Post-fouille

22/01/2011

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire**
 - Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Fossé
- Remblai
- ...

Mobilier

nbr

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Révillion, SRA	Conservateur régional	Coordination scientifique
Marion Audoly, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Laurent Sauvage, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Coordination scientifique
Vaiana Vincent, Inrap	Technicienne	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Révillion, SRA	Conservateur régional	Coordination scientifique
Marion Audoly, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Pascal Depaep, Inrap	Directeur interrégional Nord-Picardie	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Sauvage, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Damien Doan, Vesta promotion		Maîtrise d'ouvrage

Équipe de fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Bruno Coquelle, Inrap	Technicien	Technicien
Yves Créteur, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Ludovic Notte, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Technicien
Vaiana Vincent, Inrap	Technicienne	Responsable scientifique de l'opération

Collaboration / Spécialiste

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
---------------------------------------	-------------------	---

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Ludovic Notte, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Traitement du mobilier
Vaiana Vincent, Inrap	Technicienne	Dao, inventaire, rédaction
Patrice Ladureau, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Infographie, PAO

Intervenants techniques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Daniel, Entreprise TP+	Conducteur d'engin	Terrassement

Notice scientifique

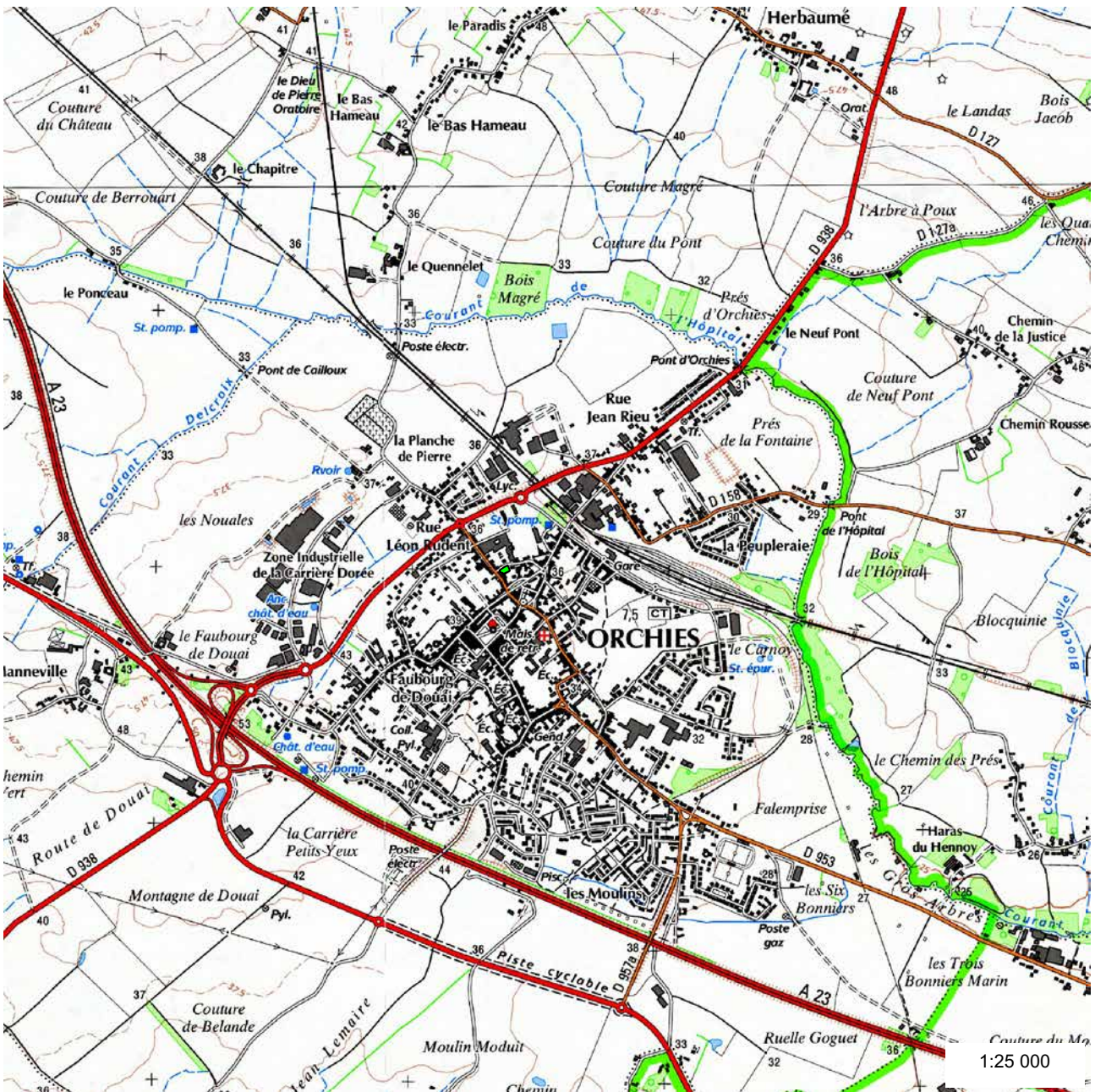
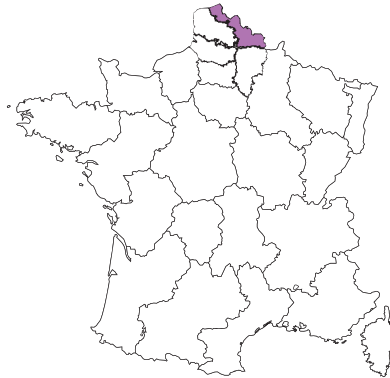
L'opération de diagnostic d'Orchies, sise « 11, rue Marcel Delommez » a été prescrite suite à une demande de permis de construire pour des logements.

Elle se situe sur la parcelle D 2 264, en bordure nord du rempart médiéval, et impacte une surface au sol de 743 m².

Le diagnostic s'est déroulé du mercredi 21 au jeudi 22 janvier 2015. Malgré les 16,7 % d'ouverture (à travers trois tranchées et trois sondages profonds), le diagnostic s'est avéré négatif. La totalité de la parcelle est recouverte d'un remblai d'une épaisseur minimum de 1,60 m, correspondant aux gravats de démolition de la ville suite aux bombardements de la première guerre mondiale. En-dessous, deux couches très organiques datées du XIX^e siècle peuvent correspondre au comblement final du fossé de la ville d'Orchies. En effet, le rempart et les deux fossés de la ville ont été démantelés en 1824.

Localisation de l'opération

Nord-Picardie,
 Nord
 Orchies,
 11, rue Marcel Delommez
 x : 664362
 y : 1308987
 z : 35



Département :
NORD

Commune :
ORCHIES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
DOUAI
Centre des Finances Publiques 195 rue
de Roubaix 59507
59507 DOUAI CEDEX
tél. 03 27 93 48 48 -fax 03 27 93 48 87
cdf.douai@dgfip.finances.gouv.fr

Section : D
Feuille : 000 D 01

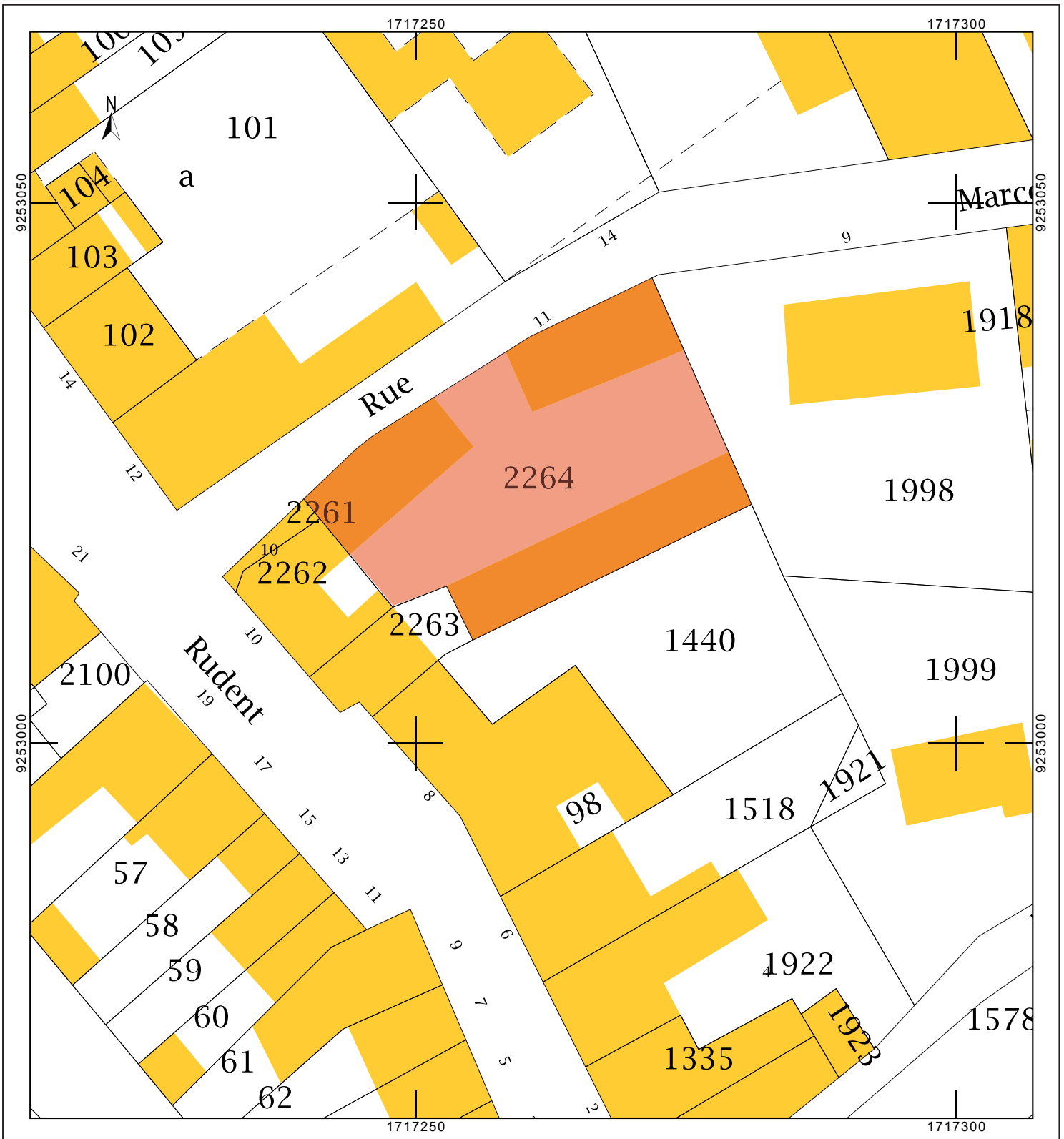
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 29/01/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

06 2009
JAN, 2014

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté préfectoral portant prescription du diagnostic archéologique n° 13-259

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code du Patrimoine et notamment le Livre V ;

Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;

Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération archéologique ;

Vu l'arrêté du 14 septembre 2012, portant délégation de signature à Madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;

Vu le dossier de :	permis de construire
Sous le n° :	PC 059 449 13 D 0028
déposé à la Mairie de :	Orchies
le :	28/11/2013
par :	S.A.R.L. VESTA PROMOTION Mme Carole LANGUILLIER
adresse de l'aménageur :	
localisation :	11, rue Marcel Delommez section D 2264
reçu le:	12/12/2013

Considérant que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Arrêté de prescription

Région :	Nord – Pas-de-Calais					
Département :	Nord					
Commune :	Orchies					
Localisation	11, rue Marcel Delommez section D 2264					
Propriétaire :	S.A.R.L. VESTA PROMOTION Mme Carole LANGUILLIER					
Coordonnées Lambert I :	x =	664 362	y =	1 308 987	z =	35

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du SRA, une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, aux collectivités territoriales ou aux groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application du code du Patrimoine et notamment de sa partie réglementaire.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou du service archéologique agréé de collectivités territoriales ou du groupement de collectivités territoriales, sur la base des prescriptions suivantes :

objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (743 m²).

principes méthodologiques : La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise et correspondant à un taux d'exploration de 10 % minimum.

Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- L'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative.
- La mise en œuvre d'un maillage de diagnostic resserré à l'emplacement de ces zones pour en définir l'extension.

Un nombre significatif des structures archéologiques devront être testées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies,...).

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures ou de niveaux archéologiques dont l'intérêt est avéré, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du CST.

Article 3 - Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le DFS, une étude (description, comotage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques

Arrêté de prescription

rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 4 - Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'institut national de recherches archéologiques préventives ou par les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement a eu lieu, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques, et conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques.

Article 5 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à la S.A.R.L. VESTA PROMOTION, Mme Carole LANGUILLIER, 4, rue Entre Deux Villes, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ, et à la DDTM du Nord.

Fait à Lille, le **19 DEC. 2013**
Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais

La directrice régionale des affaires culturelles



Marie-Christiane de La Conté

Conformément aux dispositions de l'article R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de la notification.

Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

12 JAN. 2015 5306
INRAP Nord-Picardie

Direction régionale
des affaires culturelles

N° PATRIARCHE
157713

Arrêté préfectoral portant désignation du responsable scientifique dans le cadre du diagnostic archéologique n° 13259

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment le Livre V ;
Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du code du patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;
Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;
Vu l'arrêté du 19 août 2014, portant délégation de signature à madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;
Vu l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°13259 ;

ARRETE

Article 1 - VINCENT Vaiana (INRAP) est désignée comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune d'Orchies, 11, rue Marcel Delommez - section D 2264.

Article 2 - Le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché.

Il devra comporter :

- **les données administratives et techniques**

1. région, département, commune, lieu-dit ;
2. numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG) ;
3. références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
5. cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000^e et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
8. notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.
La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.

Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

12 JAN. 2015 5306
INRAP Nord-Picardie

Direction régionale
des affaires culturelles

N° PATRIARCHE
157713

Arrêté préfectoral portant désignation du responsable scientifique dans le cadre du diagnostic archéologique n° 13259

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment le Livre V ;
Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du code du patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;
Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;
Vu l'arrêté du 19 août 2014, portant délégation de signature à madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;
Vu l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°13259 ;

ARRETE

Article 1 - VINCENT Vaiana (INRAP) est désignée comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune d'Orchies, 11, rue Marcel Delommez - section D 2264.

Article 2 - Le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché.

Il devra comporter :

- **les données administratives et techniques**
 1. région, département, commune, lieu-dit ;
 2. numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG) ;
 3. références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
 4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
 5. cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000^e et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
 6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
 7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
 8. notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.
La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.

Arrêté de désignation

- **la présentation des résultats scientifiques**
 1. un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
 2. un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
 3. un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
 4. la présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
 5. la présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
 6. une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
 7. une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

Article 3 - Le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Nord – Pas-de-Calais, et qui sera également notifié à l'opérateur.

Fait à Lille, le **17 DEC. 2014**

Par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles



Marie-Christiane DE LA CONTÉ

Conformément aux dispositions de l'article R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de la notification.

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D106879

ORCHIES(59)- 11 RUE MARCEL DELOMMEZ, 13/259

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Nord Pas de Calais	Département	Nord		
Commune	Orchies				
Lieu dit	11 rue Marcel Delommez				
Cadastré	Orchies				
Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	13/259	06-01-2014	743 m ²	06/01/2014	12-12-2014
Modification	?				
Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier			
Nature archéologique	Bienrêlé				

2.- Problématique scientifique

• Profil du responsable d'opération :

Médiéval et Moderne

Spécialité Médiéval

3.- Contraintes techniques

Fond de forme projet non précisé

4.- Méthodes et techniques envisagées

- réalisation d'une rapide étude documentaire préalablement à l'intervention de terrain (exhumée du mur d'enceinte du XIII^{ème} siècle, extension de la fortification au XV^{ème} siècle.)- réalisation de plusieurs sondages avec impact destructif minimal en fonction de la cote de fond de projet et en tenant compte des contraintes de stockage des déblais
- enregistrement de la stratigraphie et de l'état des destructions
- relevé et caractérisation des vestiges (présence de vestiges d'habitat de la fin du Moyen-Age ?)

Projet scientifique d'intervention

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation	Terrain	Etude	Opération
Autre main d'œuvre	J	J	J	0 J
Répondable Opération	3 J	10 J	7 J	20 J
Responsable Secteur	J	J	J	0 J
Spécialiste	J	1 J	3 J	4 J
Technicien	J	20 J	3 J	23 J
Technicien Spécialisé	J	J	2 J	2 J
Topographe	J	2 J	1 J	3 J
Totaux	3 J	33 J	18 J	52 J

* Moyens particuliers

	Terrain	Etude

6.- Délais de réalisation

Préparation	3 jours	Terrain	10 jours	Etude	7 jours
Rémiss. rapport	85 jours après la fin de la phase terrain				

7.- Observations complémentaires

--

Adjoint Scientifique et Technique

Nom du FAST

SAUVAGE, Laurent

II. Résultats

1. Présentation de l'opération

1.1 Origine du projet et de l'intervention

L'opération de diagnostic d'Orchies, sise « 11, rue Marcel Delommez » fait suite à une demande de permis de construire par la société Vesta promotion. Il s'agit d'un projet de construction de logements concernant la totalité de la parcelle D 2 264. Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap est intervenu pour évaluer le potentiel archéologique de cette emprise impactant une surface de 743 m².

1.2 État des connaissances

1.2.1 Localisation géographique et contexte géomorphologique

Ce diagnostic se situe sur la commune d'Orchies, dans le département du Nord. Orchies se place entre les villes de Lille et Valenciennes, distantes respectivement de 26 et 30 km. La parcelle concernée se trouve au nord de la ville, en bordure de la ville médiévale, à 100 m à vol d'oiseau de l'église. La parcelle est plane et s'élève à une altitude de 37 m NGF.

D'un point de vue géomorphologique, Orchies appartient à la région du Pévèle qui domine la plaine de la Scarpe. Le sous-sol se caractérise par un substrat d'argile yprésienne avec des formations superficielles de loess de très fortes épaisseurs (Communication orale L. Deschodt et J. Lantoiné).

1.2.2 Contexte archéologique et historique

Même si quelques opérations périphériques sont venues documentées l'origine de la d'Orchies, les interventions en cœur de ville sont encore très ponctuelles. Se sont en tout treize opérations de diagnostics et fouilles qui ont pu être relevées, dans un rayon d'un kilomètre, datant de la protohistoire à l'époque contemporaine (Fig. 1).

Les indices protohistoriques sont pour le moment tout à fait anecdotiques. Une fosse et un fossé ont livré du matériel rattachable à cette période lors des diagnostics des lotissements de la zone «le Carnoy», située à l'est de la ville¹. Le diagnostic de Claire Barbet en 2009², au niveau de la ZAC de la carrière Dorée, à l'ouest d'Orchies, a permis la mise au jour de structures fossoyées datées plus précisément du second âge du Fer.

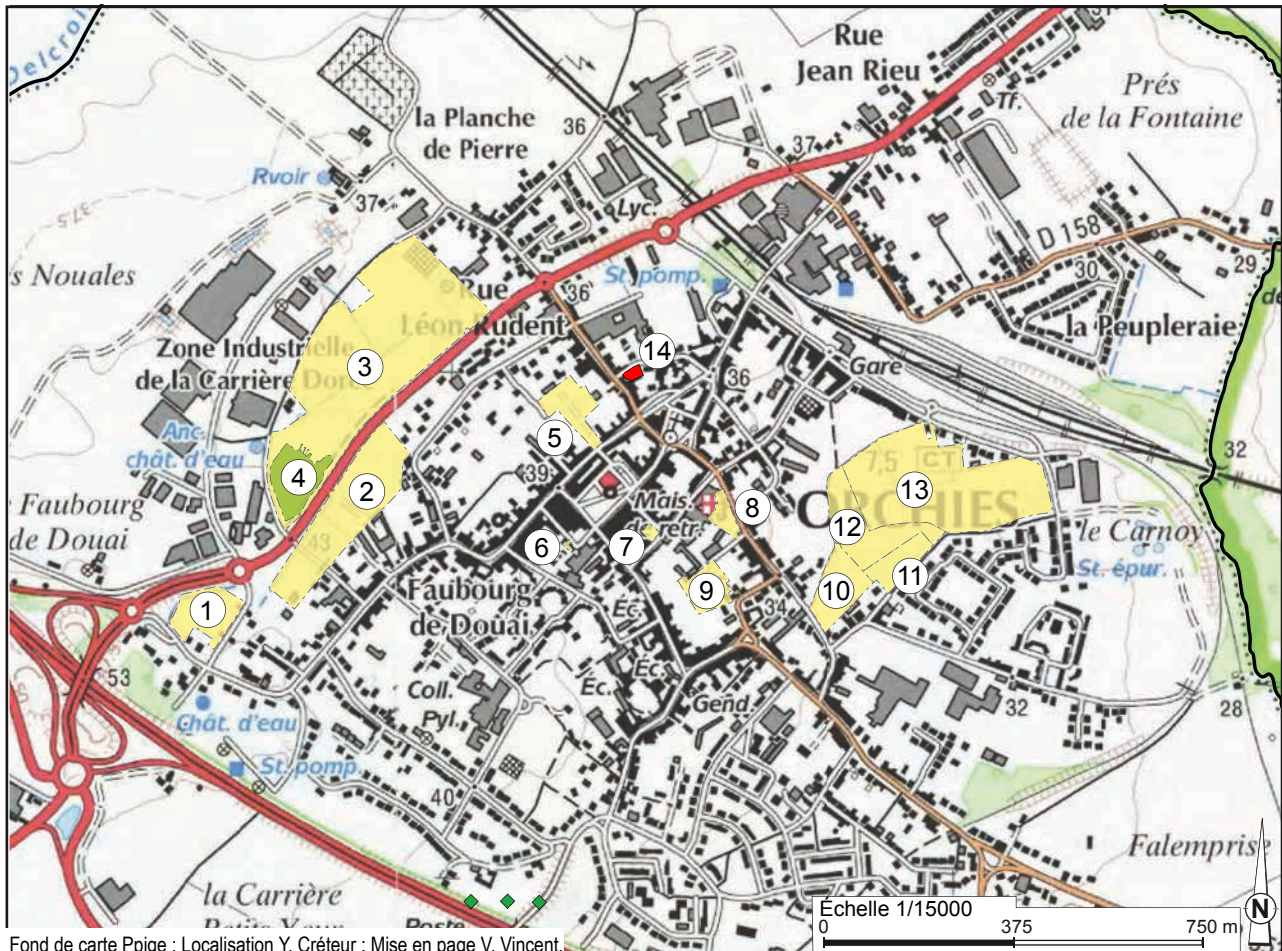
Le passé antique orchésien est beaucoup mieux documenté. Orchies se situe à un emplacement stratégique, à la frontière entre Nerviens, Atrébates et Ménapiens ; à l'intersection des voies reliant Tournai à Arras et Denain à Bermarain³. Les opérations de diagnostics et de fouille au niveau de la ZAC de la carrière Dorée ont livré des vestiges cohérents datés des I^{er}-II^e siècle après J.-C. Ils se constituent d'une exploitation agricole de type *villa*. Un premier état se compose d'un enclos fossoyé à l'intérieur duquel sont érigés des constructions en bois et des greniers⁴. Dans la seconde moitié du I^{er} siècle, deux bâtiments sur fondation sont construits, entourés d'un mur de clôture. Un diagnostic de 2009, dans la continuité sud des bâtiments, a mis au jour un parcellaire gallo-romain et les fondations d'un bâtiment correspondant sans doute à la *pars rustica* de la *villa*. A l'est de la ville, Christian Séverin, lors d'un diagnostic de 2011, a découvert une «occupation antique limitée» de type éléments de paysage bocager. Un autre diagnostic, dans les parcelles nord du lieu-dit «Le Carnoy» a mis au jour une nécropole. Cette dernière semble se développer autour d'une tombe monumentale à hypogée. Elle fonctionne du milieu I^{er} siècle jusqu'à la fin du II^e voire du III^e siècle.

1. Laloux 2013a et Laloux 2013b

2. Barbet 2009

3. Lhomme 1943, p. 10

4. Maniez 2006, Maniez 2007



Fond de carte Ppige ; Localisation Y. Créteur ; Mise en page V. Vincent.

1. Geoffroy 2008 : *négatif*.
2. Barbet 2009 : *structures fossoyées du second âge du Fer, médiévales et de la Renaissance; parcellaire et bâtiment de la pars rustica d'une villa de la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.*
3. Maniez 2006 : *exploitation agricole de type villa datée du II^e s. ap. J.-C.*
4. Maniez 2007 : *exploitation agricole du 1^{er} au II^e s. ap. J.-C., habitat, silo et cimetière carolingiens; petite unité agricole du XII^e s.*
5. Hosdez 2003 : *mur de fortification médiéval, fosses et squelette de bovidé du XV^e s.*
6. Hosdez 2012 : *remblais contemporains sur 0,60 m.*
7. Debs 2013 : *sols, sablières, poteaux, foyer/four du bas Moyen-Âge (XIII^e-XV^e).*
8. Romégoux 1992 : *casernes du XVIII^e et mur du rempart ou d'une porte de la ville.*
9. Duprat 2007 : *fosses et fossés du XIV^e; four à brique d'époque moderne.*
10. Séverin 2008 : *production de briques (four, épandage et carrière d'extraction d'argile) postérieure au XVIII^e.*
11. Séverin 2011 : *occupation antique limitée (de type éléments de paysage bocager) et fossé de la seconde enceinte.*
12. Laloux 2013a : *fossés protohistoriques? ou antique? fossés et poteaux de clôtures modernes.*
13. Laloux 2013b : *nécropole du 1^{er} au II^e voire III^e s. ap. J.-C. et fossés modernes.*
14. Vincent 2015 : *remblais XX^e et comblements XIX^e du fossé d'enceinte.*

Fig.1 : Localisation de l'opération (en rouge) et des interventions archéologiques antérieures (diagnostic en jaune et fouille en vert).
© Vaiana Vincent - Inrap.

Aucune référence pour la période mérovingienne n'a pu être relevée. La fouille de Jérôme Maniez de 2007 a permis la reconnaissance d'une occupation de l'époque carolingienne. Celle-ci se constitue d'un cimetière (d'une trentaine de tombes), d'un habitat sous forme de bâtiments soit semi-excavé soit sur poteaux, et de silos datés du IX^e siècle. Contemporaine à ces découvertes, une motte est attestée à Orchies dès le IX^e siècle⁵. Celle-ci est entourée d'un fossé en fer à cheval et a été la résidence de Marguerite de Flandres au XIII^e siècle. Elle fut détruite au milieu du XVI^e siècle puis remplacée par des parcelles loties au XVIII^e. Située à proximité de l'église, au sud-est, son tracé est encore visible sur certaines cartes du XVIII^e. Elle n'a pour le moment pas fait l'objet d'observations archéologiques.

La ZAC de la carrière Dorée est de nouveau occupée par un petit habitat du XII^e siècle, de type exploitation agricole. Celui-ci se compose d'un bâtiment sur poteaux, de fosses et d'enclos curvilignes.

Les vestiges du Bas Moyen Âge se situent principalement en cœur de ville à l'intérieur de la fortification. Cette dernière a été érigée en 1429⁶ après un violent incendie qui détruisit une partie de la ville. Elle se compose d'un rempart bordé par un fossé et d'un second fossé situé à 200 m du premier⁷. C'est au niveau du fossé de la première enceinte, nommé «Fossé de la Fleur de Lys» que se situe la parcelle diagnostiquée ici, à proximité de la porte de Lille (Fig. 2). Trois opérations se situent dans des contextes similaires. La première est un diagnostic de

2009 de Christophe Hosdez⁸. Ce dernier a pu observer le mur de fortification, sur une longueur de 4,50 m de long pour une largeur d'un mètre. Une épaisse couche de remblais et une côte de fond de forme trop restreinte n'a pas permis d'identifier le fossé de la ville. Des sondages réalisés par Yves Romégoux en 1992, sur une parcelle du sud-est de l'emprise urbaine, a permis la découverte de casernes du XVIII^e siècle et des maçonneries pouvant être associées à une porte de la ville (celle de la poterne)⁹. La dernière est le diagnostic de C. Séverin en 2011 sur le lotissement «Le Carnoy» qui a identifié le fossé de la seconde enceinte¹⁰.

Trois opérations illustrent la partie domestique du bas Moyen Âge. La première est le diagnostic de Ludovic Debs de 2012 qui a mis au jour des niveaux de sols, des cloisons sur sablières, des poteaux et des fours ou des foyers, s'étalant du XIII^e au XV^e siècle. Des fosses et fossés du XIV^e siècle ont également été découverts dans une parcelle plus au sud, sur un diagnostic de Christelle Duprat de 2007. Enfin, le diagnostic de C. Hosdez, mentionné précédemment, a également révélé des fosses de fond de parcelle (dont une contenait un squelette complet de bovidés) datées du XV^e siècle.

Le reste des découvertes concerne la période moderne. Deux parcelles au sud-sud-ouest diagnostiquées respectivement par C. Duprat et C. Séverin ont révélé la présence de productions de briques sous forme de four à brique (en meule), d'épandage de briques, et de carrière d'extraction d'argile¹¹.

5. Lhomme 1943, p. 65

6. Lhomme 1943, p. 27

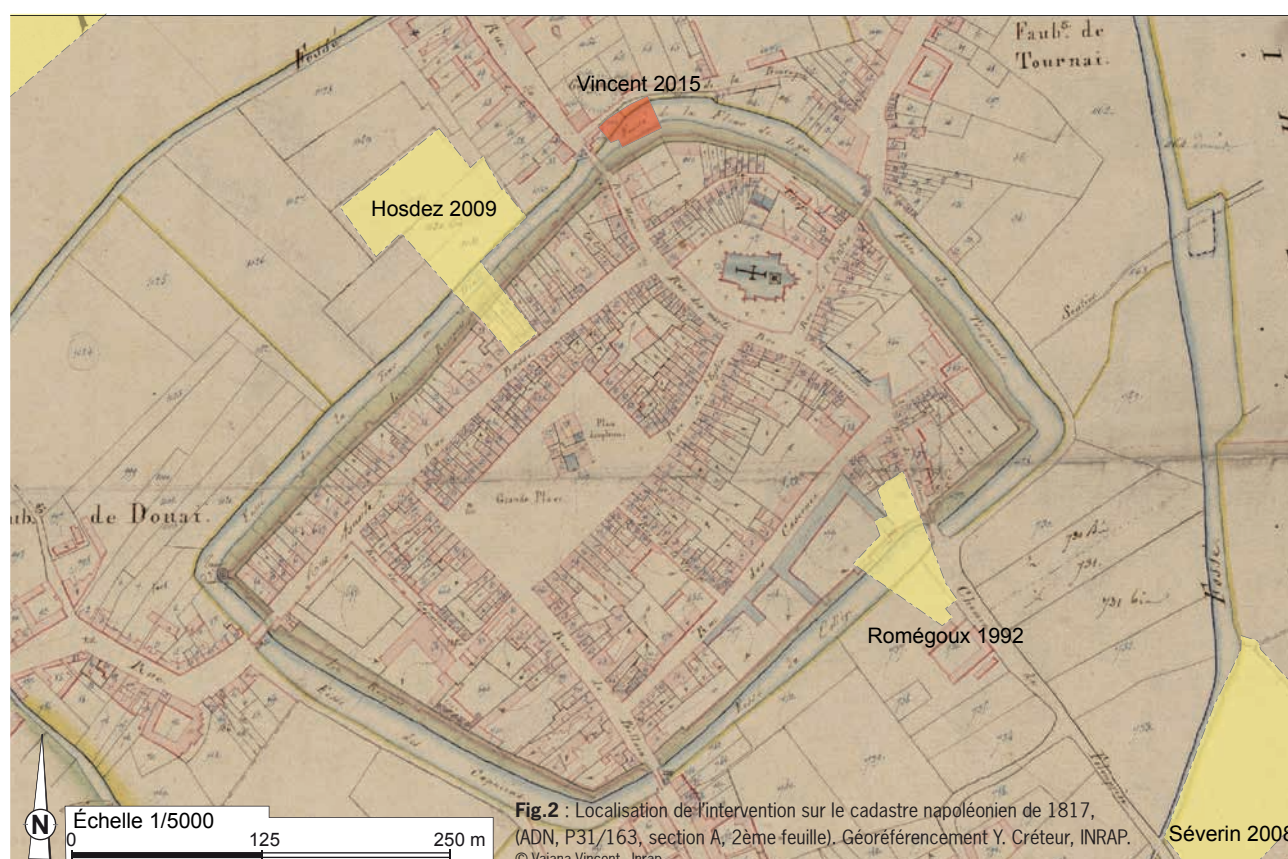
7. Lhomme 1943, p. 75

8. Hosdez 2009

9. Romégoux 1992

10. Séverin 2011

11. Duprat 2007, Séverin 2011



1.3 Objectifs et méthode mise en œuvre

1.3.1 Techniques de sondage

Conformément à la prescription du SRA Nord-Pas-de-Calais, le diagnostic a consisté en la réalisation de sondages, réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique de 16 tonnes, munie d'un godet de curage lisse de 2 m de large. Étant donnée la transposition de la parcelle concernée sur la carte du début du XIX^e siècle (Fig. 2), il a été décidé en amont d'effectuer un large sondage transversalement au tracé du fossé afin d'identifier et de comprendre le processus de comblement de celui-ci (Fig. 3). La tranchée la plus près, en parallèle de la route, était destinée à caractériser une éventuelle occupation en bord de berge. La profondeur moyenne des tranchées 1 et 2 est de 1,20 m. Au vu de la nature des vestiges observés, un sondage profond systématique (2 m de profondeur) a été décidé pour comprendre l'épaisseur des remblais.



Fig.3 : Vue générale de la tranchée 3.
© Vaiana Vincent - Inrap.

1.3.2 Contraintes

La parcelle était occupée, jusque là par des garages, qui ont fait l'objet d'une démolition totale avant l'intervention. L'emprise s'ouvre sur la « rue Marcel Delommez ». Aussi il a été convenu que celle-ci serait intégralement clôturée pour éviter tout incident (Fig. 4). Les trois autres côtés de la parcelle se constituaient de murs. Pour des raisons de sécurité, l'implantation des tranchées s'est faite avec une distance de sécurité par rapport à ces derniers selon un rapport d'1/1.



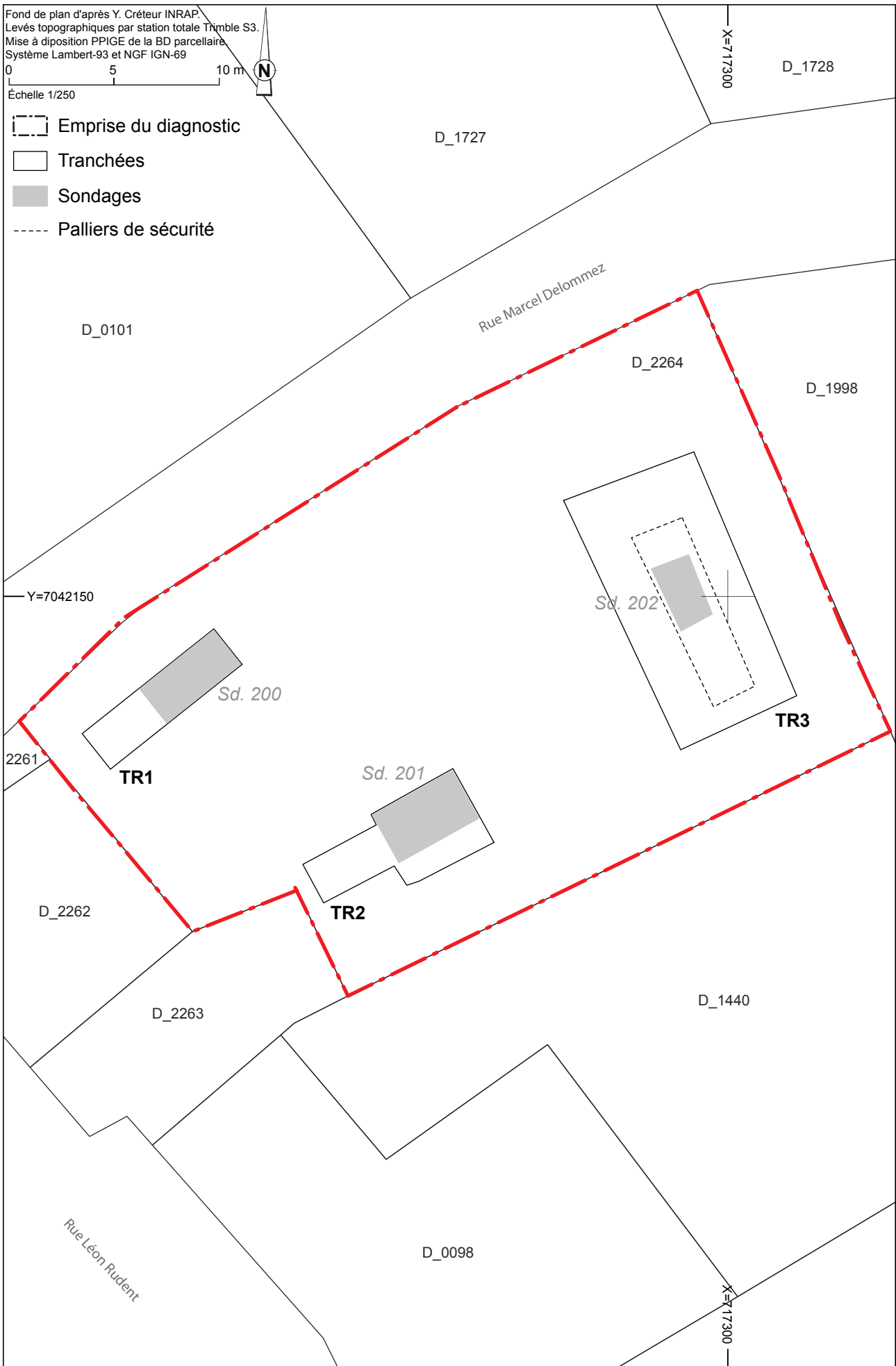
Fig.4 : Vue générale de la parcelle diagnostiquée.
© Vaiana Vincent - Inrap.

1.3.3 Protocole d'enregistrement

Les tranchées ont été relevées par station totale Trimble S3 (robotisée), en système géodésique, de projection, et d'altitude : RGF93 LAMBERT93 - ign69. Elles ont été ensuite replacées sur le plan cadastral (Fig. 5). Pour éviter les doublons, une numérotation propre à chaque entité a été décidée en amont. Ainsi, les numéros des tranchées s'échelonnent de 1 à 99 ; les extensions de 100 à 199 ; les sondages de 200 à 299 ; les logs de 300 à 399 et les structures de 1000 à 1999. En parallèle, un relevé des tranchées a été effectué au 1/100^e en cours d'opération pour éviter toute déconvenue en cas d'intempéries. Les logs et coupes ont été photographiés à l'aide d'un appareil photographique numérique.

Ci-après :

Fig.5 : plan général du diagnostic.
© Vaiana Vincent - Inrap.



1.3.4 Réalisation de l'opération

Le diagnostic s'est déroulé du mercredi 21 au jeudi 22 janvier 2015, soit au total 2 jours de terrain. L'équipe se constituait de trois archéologues de l'Institut National de recherche en archéologie préventive (INRAP) et d'un chauffeur de l'entreprise TP+. Les levés topographiques ont été effectués par Yves Créteur (INRAP).

3 tranchées et 3 sondages profonds ont pu être réalisés, représentant 124,25 m² soit 16,7 % de la surface totale (*cf. Les inventaires techniques*). La longueur des tranchées varie entre 8 m et 12,59 m pour une largeur de 2 m à 6,62 m. Les sondages profonds atteignent 2 m et 3,10 m de profondeur.

Deux jours ont été nécessaires pour le travail de post-fouille de cette opération. Ceux-ci se sont partagés entre le traitement primaire du mobilier (nettoyage, conditionnement et inventaire), l'observation de la céramique et la rédaction de ce présent rapport.

1.3.5 L'archivage des données

Tous les éléments archéologiques observés sur le terrain (photographies, description et relevé des structures, inventaires) sont présentés dans ce rapport. L'ensemble de la documentation papier (minutes de terrain et carnet de fouille) a été saisi informatiquement. L'inventaire général de la documentation et du mobilier est présenté à la fin de ce volume. À noter que le mobilier est conservé temporairement au centre archéologique Inrap de Villeneuve-d'Ascq.

2. Résultats

Les trois points d'observation, à travers les trois tranchées réalisées, ont révélé des vestiges tout à fait similaires à savoir un épais remblai du début du XX^e siècle. Deux sondages profonds ont permis, quant à eux, d'observer les derniers comblements du fossé.

2.1 Le remblai du début du XX^e siècle

Ce remblai, numéroté 1000, a été observé sur toute la longueur des tranchées 1, 2 et 3 et sur une profondeur variable. Le sondage profond 200, de la première tranchée, montre une épaisseur d'1,80 m (Fig. 6). Le second sondage 201, en tranchée 2, n'a pas atteint toute son épaisseur sur les 2,40 m testé (Fig. 7). Enfin, la tranchée 3, montre un remblai épais d'1,60 à 1,80 m variant selon les endroits (Fig. 8). Cette couche est parfaitement homogène et se constitue de nombreux fragments de briques, de tuiles, mêlés à du mortier et du sable jaune avec des liserés de limon brun foncé parfois gris (plus organique), incluant de nombreux carreaux de ciments, de la vaisselle en métal ou en faïences (Fig. 9). De tels artefacts ne laissent aucun doute sur la nature du dépôt. Il s'agit bien de remblais du début du XX^e siècle, provenant sans doute des maisons détruites lors des bombardements du premier conflit mondial.



Fig.7 : Vue de l'Us 1000 de la coupe du sondage 201.
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig.8 : Vue de l'Us 1000 dans la tranchée 3.
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig.6 : Vue de l'Us 1000 de la coupe du sondage 200.
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig.9 : Vue du mobilier issu de l'Us 1000 dans la tranchée 2.
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig.10 : Vue de l'Us 1001 en cours de décapage dans le Sd 200.
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig.11 : Détail de la coupe du sondage 202 de la tranchée 3.
© Vaiana Vincent - Inrap.

2.2 Les derniers comblements du fossé défensif de la ville

Les tranchées 1 et 3 ont également, outre cet épais remblai, montré la présence d'une couche (1001 ou 1003), d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, qui peut être associée au comblement du fossé de la ville. En effet, il se constitue d'un limon argileux peu collant brun-noir homogène et très organique qui diffère radicalement avec la couche qui le succède (Fig. 10). Des passes successives ont permis le ramassage d'un mobilier céramique rattachable au XIX^e siècle (céramique à "cul" noir ou décor doré). En-dessous, une autre couche (1002 ou 1004) a également pu être observée. Il s'agit d'un comblement de même nature à savoir un limon argileux gras, brun à gris moyen, humide, très organique avec des fragments de briques et de tuiles éparses. Un sondage profond (Sd. 202) a été décidé en fond de tranchée 3 pour identifier cette couche (Fig. 11). Elle mesure au minimum 0,90 m d'épaisseur (Fig. 12). Le démantèlement du rempart d'Orchies a lieu en 1824. Les propriétaires riverains furent sommés « de démolir les remparts et combler les fossés »¹². Les portes des villes ont été démolies deux ans plus tard. Les deux couches observées ici peuvent correspondre à cet abandon et ces démolitions.

Fig.12 : Coupe des Us 1000 et 1004 de la tranchée 3.
© Vaiana Vincent - Inrap.

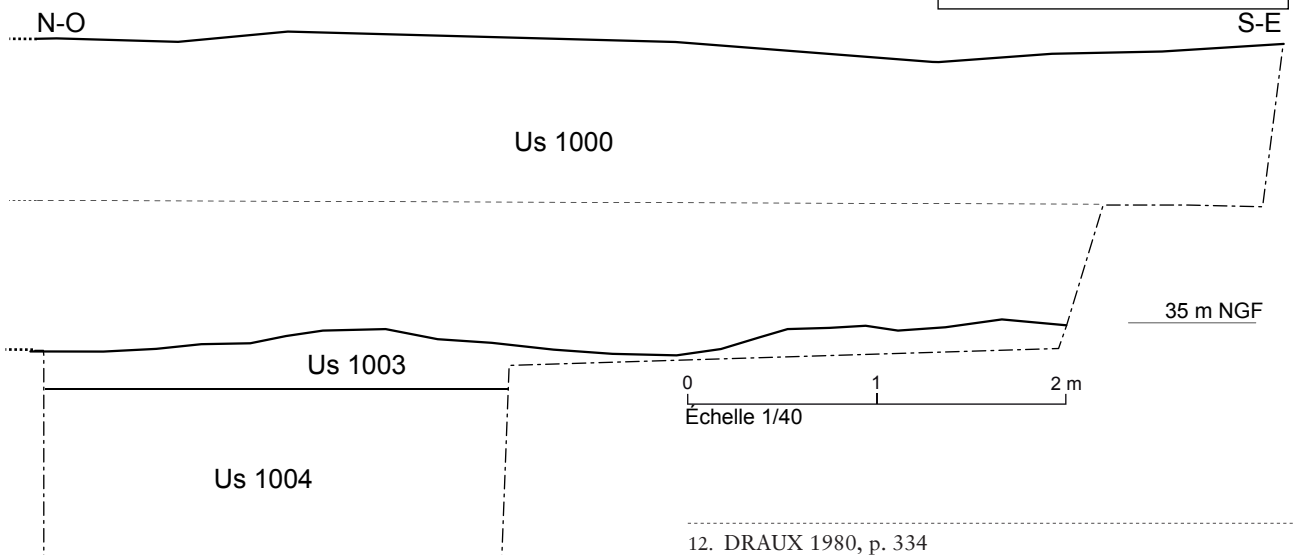
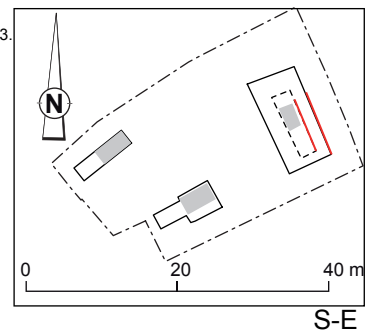
Us 1000 : Fragments de briques, de tuiles, mêlés à du mortier et du sable jaune avec des liserés de limon brun foncé parfois gris (plus organique), nombreux carreaux de ciments, vaisselles en métal ou en faïences.

Us 1003 : Limon argileux peu collant brun-noir homogène très organique.

Us 1004 : Limon argileux homogène gris moyen, humide, organique, avec des fragments de briques rouges, du mortier blanc et quelques poches de limon jaune.

Fond de plan d'après Y. Créteur INRAP.
Levés topographiques par station totale Trimble S3.
Système Lambert-93 et NGF IGN-69

- Limite d'emprise
- Palier de sécurité
- Tranchées
- Coupes



12. DRAUX 1980, p. 334

Conclusion

Le diagnostic archéologique, situé « 11 rue Marcel Delommez » à Orchies, a consisté en la mise en oeuvre de trois tranchées et de trois sondages profonds. Malgré les 16,7 % d'ouverture, le diagnostic s'est avéré négatif. La totalité de la parcelle est recouverte d'un remblai d'une épaisseur minimum de 1,60 m, correspondant aux gravats

de démolition de la ville suite aux bombardements de la première guerre mondiale. En-dessous, deux couches très organiques datées du XIX^e siècle peuvent correspondre au comblement final du fossé de la ville d'Orchies. En effet, le rempart et les deux fossés de la ville ont été démantelés en 1824.

Bibliographie

Barbet 2009

BARBET (C.). – *Orchies (Nord), ZAC de la Carrière dorée, tranche 2* : rapport de diagnostic. Douai : Communauté d'agglomération du Douaisis, 2009. 116 p. : ill.

Debs 2013

DEBS (L.). – *Orchies, rue Lettelier* : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2013. 68 p. : ill.

Draux 1980

DRAUX (E.). – *Nouvelle histoire d'Orchies*. Lille : Morel et Corduant, 1980. 533 p. : ill.

Duprat 2007

DUPRAT (C.). – *Orchies (59), Rue des Acacias* : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2007. 15 p. : ill.

Geoffroy 2008

GEOFFROY (J.-F.). – *Orchies (59), CD 50* : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2008. 14 p. : ill.

Hosdez 2003

HOSDEZ (C.). – *Orchies (59), rue Jules Ferry* : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2003. 8 p. : ill.

Hosdez 2012

HOSDEZ (C.). – *Orchies, Nord, 7 bis rue Louis Wattrelot, construction de garages* : rapport de diagnostic. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2012. 9 p. : ill.

Laloux 2013a

LALOUX (F.). – *Orchies, Le Carnoy, tranche 4, rue des Jonquilles et rue des Bleuets* : rapport de diagnostic. Douai : Communauté d'agglomération du Douaisis, 2013. 59 p. : ill.

Laloux 2013b

LALOUX (F.). – *Orchies, Le Carnoy, tranche 5* : rapport de diagnostic. Douai : Communauté d'agglomération du Douaisis, 2013. 135 p. : ill.

Lhomme 1943

LHOMME (G.). – *Petite histoire d'Orchies : suivi de quelques notes sur la commune du Canton*. Lille : Imp. Douriez-Bataille, 1943. 101 p. : ill.

Maniez 2006

MANIEZ (J.). – *Orchies (Nord), Z.A.C. de la Carrière dorée* : rapport de diagnostic. Douai : Communauté d'agglomération du Douaisis, 2006. 52 p. : ill.

Maniez 2007

MANIEZ (J.). – *Orchies, Z.A.C. de la Carrière Dorée* : rapport de fouilles. Douai : Communauté d'agglomération du Douaisis, 2007. 251 p. : ill.

Roger et alii 1959

ROGER (F.), LHOMME (G.), CAMEAU (P.), DRAUX (E.). – *Orchies des origines à nos jours : la Pévèle préhistorique, gallo-romaine et franque. Préambule à l'histoire d'une ville*. Lille : Imp. Douriez-Bataille, 1959. 129 p. : ill.

Séverin 2008

SÉVERIN (C.). – *Orchies, rue de la Poterne, Le Carnoy* : rapport de diagnostic. Douai : Communauté d'agglomération du Douaisis, 2008. 27 p. : ill.

Séverin 2011

SÉVERIN (C.). – *Orchies, rue de la Poterne, « Le Carnoy »* : rapport de diagnostic. Douai : Communauté d'agglomération du Douaisis, 2011. 38 p. : ill.

III. Inventaires techniques

Inventaires des tranchées

n° TR.	n° Parcelle	orientation	L (m)	I (m)	surface en m ²	prof. max. (m)	n° des Sond. et Log	vestiges
1	D 2264	S-O/NE	8	2	16	2,5	Sd 200, Log 300	1000,1001,1002
2	D 2264	S-O/NE	8,45	3,65	26,71	2,4	Sd 201	1000
3	D 2264	N-O/SE	12,59	6,62	81,54	3,1	Sd 202	1000, 1003, 1004

Inventaires des sondages

n° SD.	n° TR.	n° Parcelle	Type	L (m)	I (m)	profondeur (m)
200	1	D 2264	Sd profond	4,6	2	2,5
201	2	D 2264	Sd profond	4,4	2,6	2,4
202	3	D 2264	Sd profond	3,3	2	3,1

Inventaires des unités stratigraphiques

Identification		Dimension (en cm)			Stratigraphie								Description	Mobilier	Datation	
TR. / SD. / CPE	US	Type	Interpret.	L	I	P	prof. app.	coupe	coupé par	sur	sous	synch				éq.
Tr.1 Tr.2 Tr.3	1000	positive	remblai	-	-	180	0	-	-	1001	-	-	-	Fragments de briques, de tuiles, mêlés à du mortier et du sable jaune avec des liserés de limon brun foncé parfois gris (plus organique), nombreux carreaux de ciments, vaisselles en métal ou en faïences.	céram verre métal	déb. XX ^e
Tr.1	1001	positive	comblement du fossé	-	-	20	180	-	-	1002	1000	-	1003	Limon argileux peu collant brun-noir homogène très organique.	céram	XIX ^e
Tr.1	1002	positive	comblement du fossé	-	-	50	200	-	-	-	1001	-	1004	Limon argileux gras brun moyen avec des inclusions de mortier jaune, des fragments de briques et de tuiles et des charbons centimétriques.	céram	XIX ^e
Tr.3	1003	positive	comblement du fossé	-	-	20	200	-	-	1004	1000	-	1001	Limon argileux peu collant brun-noir homogène très organique.	céram	XIX ^e
Tr.3	1004	positive	comblement du fossé	-	-	90	220	-	-	-	1003	-	1002	Limon argileux homogène gris moyen, humide, organique, avec des fragments de briques rouges, du mortier blanc et quelques poches de limon jaune.	céram	XIX ^e

Inventaires des prélèvements

Identifiant	Type	UE	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (g) ou litre	Traitement (réalisé si détruit ou à réaliser si conservé)	Mouvement	Numéro contenant	Type de contenant	Lieu de conservation
Néant										

Inventaires du mobilier

Identifiant	Type	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (en g)	État sanitaire	Type de préservation à envisager	Date de découverte	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	N° contenant
157713_141_1000_1	141 - Céramique	0	7	720	Stable	0	21/1/2015	D 2264	Époque Contemporaine	Bac 400*300*74	1
157713_141_1001_1	141 - Céramique	0	4	10	Stable	0	21/1/2015	D 2264	Époque Contemporaine	Bac 400*300*74	1
157713_141_1002_1	141 - Céramique	0	3	55	Stable	0	21/1/2015	D 2264	Époque Contemporaine	Bac 400*300*74	1
157713_141_1003_1	141 - Céramique	0	10	110	Stable	0	21/1/2015	D 2264	Époque Contemporaine	Bac 400*300*74	1
157713_141_1004_1	141 - Céramique	0	1	15	Stable	0	21/1/2015	D 2264	Époque Contemporaine	Bac 400*300*74	1

Inventaires de la documentation écrite

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Nature support	Type de contenant	Numéro contenant
157713_211_0_1	Autre	Projet scientifique d'intervention	Inrap	Papier	Boîte archive A4	1
157713_211_0_2	Autre	Arrêté de désignation	Sra	Papier	Boîte archive A4	1
157713_211_0_3	Autre	Arrêté de prescription	Sra	Papier	Boîte archive A4	1
157713_221_0_1	Répertoire UE, US	Carnet de terrain	Vaiana Vincent	Papier	Boîte archive A4	1
157713_241_0_1	Autre	RFO non relié	Vaiana Vincent	Papier	Boîte archive A4	1
157713_251_0_1	Autre	Notice BSR	Vaiana Vincent	Papier	Boîte archive A4	1

Inventaires de la documentation numérique

Identifiant	Ensemble	Légende	Format	Nature support	Conditionnement final	N° contenant final	Nom Fichier
157713_241_1	0	Rapport final d'opération	.pdf	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_241_1
157713_211_1	0	Projet scientifique d'intervention	.pdf	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_211_1
157713_211_2	0	Arrêté de désignation	.pdf	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_211_2
157713_211_3	0	Arrêté de prescription	.pdf	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_211_3
157713_224_1	Terrain	Ensemble des photographies prises lors de l'opération.	.jpeg	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_224_1
157713_231_1	0	Inventaire des structures.	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_231_1
157713_232_1	0	Inventaire du mobilier.	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_232_1
157713_233_1	0	Inventaire de la documentation photographique.	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_233_1
157713_233_2	0	Inventaire de la documentation écrite.	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_233_2
157713_233_3	0	Inventaire de la documentation graphique.	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_233_3
157713_233_4	0	Inventaire de la documentation numérique.	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_233_4
157713_233_5	0	Inventaires des prélèvements.	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_233_5
157713_225_1	Plan général	Fichiers des points topo.	.xls	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_225_1
157713_251_1	0	Notice pour le Bilan scientifique régional.	.pdf	CD-rom	Boîte à archive A4	1	157713_251_1

Inventaires de la documentation graphique

Identifiant	Ensemble	Légende	Échelle 1/	Individu/lot	Auteur	Date	Nature support	Type de contenant	Numéro contenant
Néant									

Inventaires de la documentation photographique et audiovisuelle

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
157713_224_0_1	Terrain	Vue générale de la parcelle diagnostiquée vue du N-E.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_0_1.jpeg
157713_224_0_2	Terrain	Vue générale de la parcelle diagnostiquée vue du S-O.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_0_2.jpeg
157713_224_0_3	Terrain	Matériel issu de l'Us 1000 de la tranchée 2.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_0_3.jpeg
157713_224_0_4	Terrain	Matériel issu de l'Us 1000 de la tranchée 2.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_0_4.jpeg
157713_224_200_1	Terrain	Vue générale du sondage 200 vu du S-O.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_200_1.jpeg
157713_224_200_2	Terrain	Vue générale du sondage 200 vu de l'O.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_200_2.jpeg
157713_224_200_3	Terrain	Vue générale du sondage 200 vu du S-O.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_200_3.jpeg
157713_224_300_1	Terrain	Vue générale du log 300 vu du N-O.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_300_1.jpeg
157713_224_300_2	Terrain	Vue générale du log 300 vu du N-O.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_300_2.jpeg
157713_224_201_1	Terrain	Vue générale du sondage 201 vu du N-O.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_201_1.jpeg
157713_224_201_2	Terrain	Vue générale du sondage 201 vu du N-O.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_201_2.jpeg
157713_224_201_3	Terrain	Vue générale du sondage 201 vu du N-O.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_201_3.jpeg
157713_224_201_4	Terrain	Vue générale du sondage 201 vu du S-E.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_201_4.jpeg
157713_224_201_5	Terrain	Vue générale du sondage 201 vu du S-E.	Vaiana Vincent	21/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_201_5.jpeg
157713_224_3_1	Terrain	Vue générale de la tranchée 3, vue du N-O.	Vaiana Vincent	22/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_3_1.jpeg
157713_224_3_2	Terrain	Vue générale de la tranchée 3, vue du N-O.	Vaiana Vincent	22/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_3_2.jpeg
157713_224_3_3	Terrain	Vue de la coupe ouest de la tranchée 3.	Vaiana Vincent	22/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_3_3.jpeg
157713_224_3_4	Terrain	Vue de la coupe ouest de la tranchée 3.	Vaiana Vincent	22/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_3_4.jpeg
157713_224_3_5	Terrain	Vue de la coupe est de la tranchée 3.	Vaiana Vincent	22/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_3_5.jpeg
157713_224_3_6	Terrain	Vue de la coupe est de la tranchée 3.	Vaiana Vincent	22/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_3_6.jpeg
157713_224_202_1	Terrain	Vue générale du sondage 202 vu du N-O.	Vaiana Vincent	22/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_202_1.jpeg
157713_224_202_2	Terrain	Détail de la coupe sud du sondage 202..	Vaiana Vincent	22/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_202_2.jpeg
157713_224_202_3	Terrain	Vue générale du sondage 202 vu du N-O.	Vaiana Vincent	22/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_202_3.jpeg
157713_224_202_4	Terrain	Vue générale du sondage 202 vu du S-E.	Vaiana Vincent	22/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_202_4.jpeg
157713_224_202_5	Terrain	Détail de la coupe ouest du sondage 202..	Vaiana Vincent	22/01/2015	Numérique	CD.rom	157713_224_202_5.jpeg

Projet de construction de logements.

Chronologie

XIX^e-XX^e

Sujets et thèmes

Fossé,
Remblais

Mobilier

céramique

L'opération de diagnostic d'Orchies, sise « 11, rue Marcel Delommez » a été prescrite suite à une demande de permis de construire pour des logements.

Elle se situe sur la parcelle D 2 264, en bordure nord du rempart médiéval, et impacte une surface au sol de 743 m².

Le diagnostic s'est déroulé du mercredi 21 au jeudi 22 janvier 2015. Malgré les 16,7 % d'ouverture (à travers trois tranchées et trois sondages profonds), le diagnostic s'est avéré négatif. La totalité de la parcelle est recouverte d'un remblai d'une épaisseur minimum de 1,60 m, correspondant aux gravats de démolition de la ville suite aux bombardements de la première guerre mondiale. En-dessous, deux couches très organiques datées du XIX^e siècle peuvent correspondre au comblement final du fossé de la ville d'Orchies. En effet, le rempart et les deux fossés de la ville ont été démantelés en 1824.

Inrap

Nord-Picardie,

518 rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Tél. 03 22 33 50 30
nord-picardie@inrap.fr

www.inrap.fr